

## ACCESSOIRES DE RÉSEAUX SOUTERRAINS

### Certification

#### Théorie HTA

<b>Objectif :</b>	Repasser l'épreuve théorique pour la réalisation des accessoires de réseaux pour « câbles HTA à isolation synthétique » <b>ou pour</b> « câbles HTA à isolation synthétique et papier imprégné » <b>ou pour</b> « câble à isolation synthétique limité aux extrémités », en vue de la certification nécessaire pour la délivrance de la carte de qualification demandée par le Distributeur ENEDIS.
<b>Public concerné :</b>	Monteurs de réseaux.
<b>Prérequis :</b>	Avoir passé, depuis moins de 6 mois, un examen de certification pour un des domaines concernés à l'issue duquel un avis défavorable avec préconisation de recyclage en théorie HTA a été émis, la pratique étant positive. Savoir lire et comprendre une notice technique en français ( <i>formation adaptée possible sous condition</i> ).
<b>Durée :</b>	1 heure.
<b>Pédagogie :</b>	Épreuve d'évaluation
<b>Évaluation des acquis :</b>	Evaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session
<b>Outils pédagogiques :</b>	Salle de cours équipée.
<b>Accessibilité :</b>	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
<b>Dotation du stagiaire :</b>	Document, nécessaires <b>voir la liste détaillée ci-dessous</b> .
<b>Document de fin de formation :</b>	Néant.
<b>Lieu :</b>	Site FORMAPELEC.

#### DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin de candidature certification à signer par l'employeur et le candidat.
- Une pièce d'identité avec photographie (carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport).

#### DOCUMENT QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SE PRÉSENTER À LA CERTIFICATION

- Une pièce d'identité avec photographie (carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport).

## CONTENU DU STAGE

### 1 – Accueil du candidat

Présentation de l'épreuve

### 2 – Épreuve théorique

Questionnaire à choix multiples famille câbles HTA  
« synthétique » - durée 35 min)

ou

Questionnaire à choix multiples famille câbles HTA  
« papier et synthétique » - (durée 50 min)

ou

Questionnaire à choix multiples famille câbles HTA  
« synthétique » limitée aux extrémités - (durée 30 min)

### 3 – Résultat des épreuves de certification

Pour être certifié, le candidat doit obtenir une appréciation positive en théorie et avoir déjà une appréciation positive en pratique (obtenue depuis moins de 6 mois).

#### Correction du QCM :

Correction du QCM « synthétique » (total 36 points)

Positif si note  $\geq 24$   
Négatif si note  $< 24$

Correction du QCM « synthétique et papier » (total 50 points)

Positif si note  $\geq 33$   
Négatif si note  $< 33$

Correction du QCM « extrémités » (total 30 points)

Positif si note  $\geq 20$   
Négatif si note  $< 20$

Après analyse des résultats d'examen, décision sur la certification et transmission à l'employeur sous un délai de 8 semaines.

### EXTRAITS DES MODALITÉS DE CERTIFICATION

La décision est, selon les modalités de certification :

- Favorable Si théorie et pratique positives.
- Défavorable Dans les autres cas (théorie négative, pratique restrictive ou négative).

Une décision favorable entraîne une certification.

Une décision défavorable entraîne une préconisation de recyclage ou de formation.

Une décision défavorable peut faire l'objet d'un appel par le candidat ou son employeur : cet appel doit être motivé et formulé par écrit dans un délai de 3 semaines après l'envoi des résultats d'examen.

Si l'avis est favorable, l'employeur peut qualifier le monteur, il lui signe et lui remet alors une carte de qualification (*transmise pré remplie par FORMAPELEC*), d'une validité maximale de 2 ans.

L'employeur est chargé de surveiller le nombre d'accessoires confectionnés par chacun de ses monteurs qualifiés, suivant les modalités spécifiées.

Au bout des 2 ans, FORMAPELEC recueille les preuves de sa pratique en vue du maintien du professionnalisme et décide alors d'une prorogation (ou non) pour 3 années supplémentaires.

La certification peut également être retirée en cas de réclamation liée à l'activité du monteur.

**Se référer à la présentation de notre système de certification, disponible sur [www.formapelec.fr](http://www.formapelec.fr) ou sur demande.**